



Objectifs

Etre capable de conduire et manoeuvrer un véhicule de la catégorie B attelé d'une remorque d'un P.T.A.C. (Poids Total Autorisé en Charge) supérieur à 750 Kg et ne dépassant 3.5 Tonnes, lorsque l'addition des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque dépasse 4,25 Tonnes

Public concerné et pré-requis

- Avoir 18 ans,
- Etre titulaire du Permis B en cours de validité,
- Savoir lire et écrire la langue Française,
- Eventuellement, avoir satisfait à une évaluation préalable.

Qualification des intervenants

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ou équivalent.

Prévoir de passer l'Epreuve Théorique Générale (=Code de la route) si le dernier Permis obtenu date de plus de 5ans.

Nota : La catégorie BE est délivrée sans visite médicale, sauf dans le cas où celle-ci est rendue obligatoire par l'arrêté pris en application de l'article R226- 1 du Code de la route (affections incompatibles, etc.)

Durée

7 H / Jour
35 H total (socle minimum)

Effectifs

5 stagiaires par session

Moyens pédagogiques et techniques

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
 - Salles de cours équipées de moyens multimédias,
- Salle de mécanique avec moteurs sur bancs et/ ou maquettes (éventuellement),
 - Terrain avec aire d'évolution spécialement aménagée,
- Ensemble de véhicules de la catégorie BE adapté à l'enseignement
 - Fiche de suivi et livret d'apprentissage.

*La durée totale peut être raccourcie à 350 heures (dont 35h de Session Validation) pour un candidat détenant le Permis C à l'entrée en formation ou à 245 heures (dont 35h de Session Validation) pour un candidat détenant le Permis C et la FIMO à l'entrée en formation.



Programme

MODULE 1 : THEORIE

- Répondre à des questions orales,
- Connaître quelques notions sur les comportements en cas d'accident,
 - Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules,
 - Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort,
 - Atteler et dételer la remorque,
- Maîtriser le véhicule en marche avant à l'allure lente hors circulation ou en trafic faible (ou nul),
 - Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ,
 - Maîtriser le véhicule en marche arrière,
 - Effectuer des arrêts de précision.

MODULE 2 : PRATIQUE

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule,
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération,
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières.

Modalités d'évaluation des acquis

- Evaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Education pour une
 - Mobilité Citoyenne (R.E.M.C.),
- Epreuve pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE : Hors-circulation et circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.



Contact
04 66 61 09 15

Sanction visée

Permis de conduire de la catégorie BE

Tarif à partir de - 690 €